

Sommalre

3: Editorial

4 Agenda

6: Retour sur

7: Elections européennes

8: Maison médicale

9: Nouveau plan d'adressage

10-11-12: Travaux

13: Performance énergétique

14-15: Patrimoine

16: Services municipaux

17: Alerte de la population

18: Etat civil

19: Fibre optique,

Points de vue

20: Calendrier des manifestations



Le Courrier Ruymontois Rédaction: est une publication Bernard HILDT éditée par la mairie de Commission Culture et Communication

Ruy-Montceau.

Guy RABUEL

Directeur de publication:

Création graphique et mise en page: Christophe GIBOULET Impression: Imprimerie CUSIN 38300 Bourgoin-Jallieu



Crédit Photo: Mairie de Ruy-Montceau Pixabay

Hôtel de ville

77 rue de la Salière Tel: 04 74 43 57 45 mairie@ruy-montceau.fr

Ouverture au public:

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00, et de 13h30 à 17h30.

Centre technique municipal

12 impasse de la Pitre Tel: 04 74 43 49 49

services.techniques@ruy-montceau.fr

Ouverture au public:

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00. Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 16h00.

Numéros d'urgence

SAMU: 15 Gendarmerie: 17 Pompiers: 18

N°unique d'appel d'urgence européen: 112 24h sur 24 Médecins: 04 74 93 29 32 Centre anti poison de Lyon: 04 72 11 69 11

Numéros utiles

Eau et assainissement

Ruy

SEMIDAO

Tél: 04 74 96 32 20 (24h/24)

Numéro d'astreinte : 07 76 15 77 70

Montceau

Syndicat des Eaux de Dolomieu Montcarra

Tél: 04 74 92 40 28 Astreinte: 04 74 92 47 62

Collecte des déchets

Syndicat Mixte Nord Dauphiné Heyrieux, tél: 04 78 40 03 30 Bourgoin-Jallieu, tél: 04 37 03 37 04

Déchèterie

Route de Montceau

Ouverture au public:

Lundi 13h30-16h30 Mercredi 13h30-16h30 Vendredi 09h00-12h00, 13h00-14h30 Samedi 08h00-12h00





A moins d'un an du terme de ce mandat municipal, vous constaterez dans cette édition du Courrier Ruymontois que l'équipe que j'ai l'honneur de conduire est toujours dans l'action.

Vous attendez cela de nous: décider, agir, défendre l'intérêt général, répondre à vos difficultés et à vos

aspirations dans un esprit de cohésion et d'unité. Plus que jamais, le fil conducteur de notre action est de vous offrir un cadre de vie agréable et des services adaptés à vos besoins.

Pour faire mieux avec moins de ressources financières, pour amortir toutes les contraintes imposées par l'Etat, nous nous sommes organisés pour programmer nos investissements sur plusieurs exercices budgétaires, de façon à ce que notre gestion rigoureuse des deniers publics ne se fasse pas au détriment de nos engagements, du dynamisme de la commune, d'un haut niveau d'équipements publics ou de l'offre de services à la population.

Les projets structurants que nous avons initiés, seuls ou aux côtés de nos partenaires institutionnels comme la CAPI, pour garantir l'avenir de notre commune, deviennent désormais réalité.

Vous avez ainsi certainement vu les grues s'affairer et les bâtiments s'élever à l'entrée Ouest de Ruy. C'est un nouveau quartier qui prend vie et qui va totalement reconfigurer ce secteur avec la construction d'une résidence senior, de logements locatifs, et de villas en accession à la propriété. La livraison est prévue au deuxième trimestre 2020.

Parallèlement à cette opération, la voie nouvelle entre la vie de Boussieu et le rond-point du bas de Ruy sera mise en service en septembre 2019.

Cette nouvelle voie, combinée à l'aménagement de la vie de Boussieu en 2020, va permettre de repenser et restructurer entièrement les modalités de circulation et améliorer la sécurité publique dans un secteur très dense et très contraint.

La requalification du tènement de l'ancienne boulangerie industrielle va se poursuivre et participer à la revitalisation de la rue de la Salière avec la construction de logements locatifs, de logements en accession à la propriété, de commerces, d'un nouvel espace public et de places de stationnement.

De façon à préparer l'avenir et assurer une présence médicale de haut niveau sur notre territoire, une maison médicale pluridisciplinaire sera livrée en 2021 à l'angle de la vie de Boussieu et de la voie Nouvelle. D'une façon globale, l'enjeu de tous ces projets structurants est de requalifier le centre de Ruy,

Editorial du maire, Guy RABUEL

de lui donner une nouvelle attractivité grâce à une meilleure accessibilité, à un réaménagement et une sécurisation des espaces publics, et à une offre de service qualitative.

L'aménagement du champ de foire est également une opération qui s'inscrit dans un cadre pluriannuel. L'objectif est d'ouvrir toute l'année à la population de Ruy-Montceau cet espace naturel de qualité, idéalement situé, en proposant des équipements ludiques, sportifs, conviviaux et intergénérationnels. Après avoir créé un parcours sportif, nous réaliserons un espace ludique pour les enfants qui permettra aux familles ruymontoises de profiter de ce site naturel au quotidien en toute sécurité.

Dans cette même logique de réaliser des équipements ludiques, sportifs et intergénérationnels, nous engagerons en 2019 la construction d'un court de tennis couvert. Ce nouveau bâtiment public sera mutualisé avec les écoles, et permettra donc à la fois le développement du club de tennis et l'accès aux scolaires pendant la journée pour libérer des créneaux d'utilisation dans le hall des sports.

Concernant spécifiquement Montceau, nous avons enfin solutionné la problématique de l'assainissement, en obtenant le financement par la CAPI d'un réseau digne de ce nom et répondant aux normes environnementales en vigueur.

Dans un souci de bonne utilisation des deniers publics, le projet d'aménagement du centre bourg de Montceau est reporté jusqu'à la fin de ces travaux d'envergure d'équipement de voirie.

Dans l'attente, nous avons néanmoins aménagé des espaces ludiques à proximité immédiate du groupe scolaire Kimmerling pour permettre aux enfants de Montceau de s'amuser en toute sécurité.

Avant la fin du mois de septembre, la rénovation intérieure et extérieure de la chapelle Notre Dame de Bonne Conduite de Montceau sera menée à terme. Les travaux de restauration des élévations extérieures (avec notamment la réalisation d'un enduit à pierres vues sur toutes les façades) sont d'ores et déjà terminés, ils seront suivis des travaux de restauration du décor intérieur de ce patrimoine emblématique datant du 13ème siècle.

Comme vous pouvez le constater, nous travaillons avec détermination pour préparer l'avenir de notre commune, mais également pour répondre à vos préoccupations quotidiennes.

Jusqu'au dernier jour de notre mandat, vous pouvez compter sur mon engagement, il est total.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un bel été 2019.

Agenda

Dinanche 14 juillet 2019

Ruplonice on Teles

CONCOVIRS DE LA CONCO DE LA CONCO DE LA CONTRE LA CONTRE

Apartir de 19600
Repas sous chapiteau

A partir de 22/30

BAL POPULATRIS

SUR LE CHANR DE DORTE ENVRIE GRAVOUS PARKING GRAVOUS

Fête de la Sainte-Anne à Montceau 27 et 28 juillet 2019

Samedi

Vente de produits cuits au four à bois Pétanque en doublettes en début d'après mitil Animations autour du barbecue

Festivités organisées par TMalizo

कारकीर्देश

Samedi et dimanche Ball-Trap de l'ACCA de 10h00 à 22h00 Lieu dit La Chapelle





CLASSIQUE DES ALPES JUNIORS

Près de 145 participants se sont élancés de Ruy-Montceau le samedi 8 juin 2019 pour rejoindre La Bridoire (Savoie) dans le cadre de la 25^{ème} édition de la Classique des Alpes Juniors.

Valentin PARET-PEINTRE (Auvergne-Rhône-Alpes) a

remporté en solitaire cette course de 116,8 kilomètres qui constituait la troisième manche de la Coupe de France Juniors. Le Français a devancé le Néerlandais Lars BOVEN et le Colombien Jhon Jairo ALONSO (Iko-Beobank). Valentin PARET-PEINTRE succède à Eliott PIERRE (Ile-de-France) au palmarès de l'épreuve.



REMISE DE CHEQUE

Chaque année, Anim'Montbernier et les marcheurs ruymontois organisent conjointement une randonnée solidaire sur le plateau.

Tous les bénéfices sont distribués au profit de la lutte contre le cancer.

Deux chèques de 7 100 € ont été remis à l'hôpital Léon-Berard et au service hématologique de l'hôpital Lyon Sud.

FÊTE DU FOUR A BOIS

La fête du four, tradition du lundi de Pentecôte, a une nouvelle fois été une réussite grâce aux organisateurs qui n'ont pas ménagé leur ardeur au travail.

Malgré une météo peu favorable, les ruymontois sont

venus nombreux acheter les produits cuits dans le four de la grange des associations depuis très tôt le matin.

Le bénéfice de cette manifestation sera reversé au profit du CCAS.



Elections européennes - Dimanche 26 mai 2019

	Ruy 1		Ruy 2		Ruy 3		Montceau		Ruy-Montceau	
Inscrits	803		799		851		1 128		3 581	
Votants	473		455		480		613		2021	
Blancs	14		10		7		6		37	
Nuls	8		5		9		9		31	
Exprimés	451		440		464		598		1 953	
Participation	58,90%		56,95%		56,40%		54,34%		56,44%	
AUBRY Manon	24	5,32%	6	1,36%	17	3,66%	19	3,18%	66	3,38%
DE PREVOISIN Robert	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
CAMUS Renaud	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
MARIE Florie	2	0,44%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	2	0,10%
LOISEAU Nathalie	87	19,29%	112	25,45%	125	26,94%	140	23,41%	464	23,76%
TRAORE Hamada	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
PHILIPPOT Florian	0	0,00%	3	0,68%	0	0,00%	7	1,17%	10	0,51%
ALEXANDRE Audric	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
BOURG Dominique	7	1,55%	5	1,14%	5	1,08%	8	1,34%	25	1,28%
VAUCLIN Vincent	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
LAGARDE Jean-Christophe	11	2,44%	9	2,05%	10	2,16%	14	2,34%	44	2,25%
GLUCKSMANN Raphaël	26	5,76%	25	5,68%	20	4,31%	29	4,85%	100	5,12%
GERNIGON Yves	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
HELGEN Gilles	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
DUPONT-AIGNAN Nicolas	28	6,21%	17	3,86%	27	5,82%	24	4,01%	96	4,92%
CAILLAUD Sophie	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
DELFEL Thérèse	0	0,00%	1	0,23%	0	0,00%	1	0,17%	2	0,10%
ARTHAUD Nathalie	2	0,44%	2	0,45%	5	1,08%	1	0,17%	10	0,51%
BROSSAT lan	8	1,77%	5	1,14%	5	1,08%	10	1,67%	28	1,43%
ASSELINEAU François	1	0,22%	4	0,91%	7	1,51%	8	1,34%	20	1,02%
HAMON Benoit	6	1,33%	10	2,27%	5	1,08%	14	2,34%	35	1,79%
TOMASINI Nathalie	0	0,00%	1	0,23%	0	0,00%	0	0,00%	1	0,05%
BARDELLA Jordan	109	24,17%	106	24,09%	106	22,84%	160	26,76%	481	24,63%
CORBET Cathy	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
SANCHEZ Antonio	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	1	0,17%	1	0,05%
DIEUMEGARD Pierre	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
CHALENCON Christophe	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
LALANNE Francis	3	0,67%	2	0,45%	0	0,00%	5	0,84%	10	0,51%
BELLAMY François-Xavier	59	13,08%	53	12,05%	58	12,50%	49	8,19%	219	11,21%
JADOT Yannick	69	15,30%	66	15,00%	68	14,66%	91	15,22%	294	15,05%
THOUY Hélène	6	1,33%	13	2,95%	6	1,29%	11	1,84%	36	1,84%
BIDOU Olivier	3	0,67%	0	0,00%	0	0,00%	3	0,50%	6	0,31%
PERSON Christian	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
AZERGUI Najib	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	3	0,50%	3	0,15%
	451	100%	440	100%	464	100%	598	100%	1953	100%

Une maison médicale à Ruy-Montceau en 2021!



e phénomène de désertification médicale est une problématique importante qui touche les populations en zones rurales comme dans certaines zones urbaines. C'est aussi pour les collectivités locales un enjeu majeur qui les pousse à trouver des solutions dans ce domaine.

Contactés par des ophtalmologues souhaitant s'installer dans le secteur Est de la CAPI, les élus ont saisi l'opportunité d'engager rapidement une réflexion globale sur l'avenir du secteur médical à Ruy-Montceau. Une concertation avec les médecins déjà installés sur la commune s'est alors mise en place afin d'assurer la présence de praticiens sur le territoire.

Ayant eu par ailleurs connaissance d'une

opportunité foncière, les élus ont ainsi initié la réalisation d'une maison pluridisciplinaire de santé dont le projet a été présenté le 15 mai dernier aux praticiens intéressés.

Les objectifs sont doubles :

- -D'une part, faciliter l'accès aux soins ;
- -D'autre part, assurer une présence médicale de qualité sur notre territoire pour que les ruymontois n'aient pas à se déplacer sur de trop longues distances pour se soigner.

Au cours de cette démarche de concertation, tous les médecins généralistes de Ruy-Montceau se sont montrés favorables pour intégrer cette nouvelle structure dans le but de pouvoir pérenniser ensemble la présence de cette profession sur la commune.

Ils ont de ce fait joué un rôle moteur dans la réussite de ce projet.

17 professionnels de santé se sont d'ores et déjà montré intéressés par cette maison médicale :

- -4 médecins généralistes.
- -1 cabinet de 4 infirmières.
- -3 ophtalmologues.
- -1 orthoptiste.
- -1 opticien.
- -1 dentiste.
- -1 ostéopathe.
- -1 kinésithérapeute.
- -1 podologue.

La maison médicale est entièrement portée et financée par la SEMCODA (Société d'Économie Mixte de Construction du Département de l'Ain), promoteur et premier bailleur social en Auvergne-Rhône-Alpes, disposant d'une filière tertiaire dédiée.

Afin de disposer d'un retour d'expérience de la SEMCODA sur ce type d'ouvrage, les élus ont pu visiter plusieurs de leurs réalisations.

Ils tiennent ainsi un rôle d'organisateur du projet en

mettant en relation ce promoteur et les propriétaires du terrain. Plusieurs réunions ont été organisées en mairie avec tous les praticiens concernés et la SEMCODA pour définir ensemble les besoins de chaque spécialité. Cet acteur a donc pu acheter le terrain, y construira le bâtiment et en aura par la suite la gestion.

Situé sur un terrain de 3 200 m² à l'angle de la Vie de Boussieu et de la Voie Nouvelle (en cours de réalisation par la CAPI), le bâtiment de 1000 m² bénéficiera d'une intégration architecturale de qualité conçue par l'architecte Laurent Dosse.

Mais ce projet de maison médicale s'intègre également dans une réflexion plus large du quartier dans lequel elle s'implantera. La Vie de Boussieu sera en effet reconfigurée avec des trottoirs et équipements de sécurité pour conforter l'accès à la maison médicale.

Le permis de construire devrait être déposé en octobre prochain pour un début des travaux en février 2020 et une livraison en septembre 2021.

En bref

Nouveau plan d'adressage

La dénomination et la numérotation des rues sur la commune de Ruy-Montceau sont devenues avec le temps une difficulté pour les postiers, les services de secours et les livreurs.

L'arrivée de la fibre optique a accéléré la mise en conformité du plan d'adressage actuel.

La municipalité a donc décidé de travailler, en partenariat avec La Poste, sur la réalisation d'un plan d'adressage.

L'objectif est de disposer d'adresses normées pour maintenir et améliorer les services de proximité et permettre, grâce à une adresse précise et sans ambiguïté, le raccordement au réseau fibre optique.

Un certificat d'adressage va vous être remis pour officialiser votre nouvelle adresse et vous permettre d'engager les démarches administratives nécessaires.

La mise à jour sera faite automatiquement pour:

- -Le service des impôts.
- -Le service du cadastre.
- -Le service national de l'adresse.
- -Le service de La Poste pour la distribution du courrier.
- -Le service de l'IGN (Institut Géographique National Mise à jour GPS).



De votre côté, vous devrez:

-Obligatoirement dans le mois suivant la notification de votre nouvelle adresse, faire la demande de mise à jour du certificat d'immatriculation de votre véhicule (carte grise). Cette démarche gratuite peut se faire

en ligne à l'adresse https://immatriculation. ants.gouv.fr/Vos-demarches/Changement-dadresse

-Informer de votre nouvelle adresse tous vos autres interlocuteurs (Enedis, GRDF, Service des Eaux, Opérateurs de Téléphonie, CPAM, Mutuelles, CAF, Banque, Assurances).

Le changement d'adresse se fait en ligne à l'adresse https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193

A noter que:

- -Vos papiers d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire) restent valides avec l'ancienne adresse.
- -La Poste assurera la distribution du courrier à votre ancienne adresse jusqu'à la prise en compte de la nouvelle adresse par vos interlocuteurs.
- -Du fait de l'allongement du délai de fabrication, la plaque de numéro vous sera remise ultérieurement. Il vous appartiendra de la mettre en place dans les meilleurs délais.



AMENAGEMENT DE L'ENTREE OUEST DE RUY

Construction d'une résidence senior de 70 logements, d'une résidence de 50 logements locatifs sociaux, et de 18 maisons en accession à la propriété.

L'avancement des travaux permet d'envisager une livraison à l'été 2020.

AMENAGEMENT DE LA VOIE NOUVELLE

La voie nouvelle reliant la vie de Boussieu à l'avenue de la Vieille Borne sera livrée à la circulation en septembre 2019, les espaces verts seront réalisés à l'automne 2019.



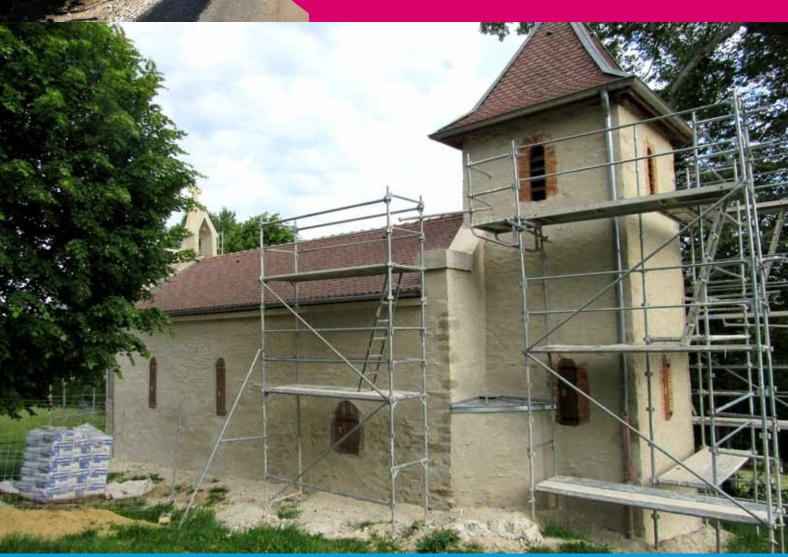




ASSAINISSEMENT, MONTCEAU

Les travaux sous la route de Montceau sont désormais finis.

Les travaux sous le sentier du Moulin de l'Enfer ont débuté pour relier Chatonnay-Le Grand Termen d'ici la fin de l'année 2019, ils devaient initialement se terminer qu'au cours de l'année 2020.



RENOVATION INTERIEURE ET EXTERIEURE DE LA CHAPELLE DE MONTCEAU

Les travaux de rénovation extérieure du bâtiment se terminent.

La rénovation intérieure (reprise des pierres de taille, réalisation d'un faux plafond, restauration des décors peints et des menuiseries) va débuter et se terminera fin septembre 2019.



SECURISATION DES CHEMINEMENTS PIETONNIERS

A Ruy, pour assurer, notamment ,la sécurité des élèves de l'école qui se rendent au hall des sports. A Montceau, pour assurer la sécurité des enfants qui sortent de la garderie ou du restaurant scolaire.

Coût des travaux: 13 920 € TTC.



INSTALLATION DE JEUX DANS LES ECOLES MATERNELLES

De nouveaux jeux ont été installés dans les cours des écoles maternelles de Ruy et de Montceau. Ces jeux ont été installés sur des sols souples pour amortir la réception des élèves.

Coût des travaux: 16 093.20 € TTC.

INSTALLATION DE JARDINS BIOPRATIC DANS LES ECOLES

6 Jardins surélevés ont été installés dans les écoles de Ruy et de Montceau. Il s'agit d'un nouveau concept de jardin, avec un dynamisme technique qui permet d'obtenir les conditions optimales à la pousse des plantes, des légumes... Pratique, écologique et innovant, ils sont tournés vers une pratique moderne du jardinage, ils sont à la fois autonomes et connectés grâce à leur panneau solaire intégré au bac.

Coût des travaux: 5 653.80 € TTC.



Performance énergétique

La Commune de Ruy Montceau s'est inscrite La dans une démarche de gestion et d'amélioration énergétique de son patrimoine. Engagée en avril 2015, ses efforts commencent à porter leurs fruits.

A STATE OF THE PROPERTY OF THE

Depuis bientôt quatre ans, la commune est accompagnée par un Conseiller en Énergie Partagé. Cet expert énergie mutualise son temps de travail pour plusieurs communes, dont le patrimoine ne justifie pas la présence d'une personne à temps plein. Cette mission est assurée par la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère en partenariat avec la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné dans le cadre de leur engagement conjoint autour des enjeux liés à la transition énergétique à travers la démarche « Nord-Isère Durable ».

Concrètement, tout au long de l'année, le conseiller intervient sur place pour détecter des gisements d'économies d'énergie. Pour cela, il s'appuie sur des appareils de mesure qui vont l'aider à caractériser le fonctionnement des systèmes techniques, et ainsi identifier les améliorations possibles. Il peut ainsi, par exemple, mettre en place des enregistreurs de température sur une période donnée pour vérifier le fonctionnement optimal du système de chauffage, et faire des préconisations d'usage ou de réglage en cas de dysfonctionnement. Ses interventions terrain sont aussi l'occasion pour les agents ou les occupants de l'informer d'éventuels dysfonctionnements ou de problématiques liés à l'énergie.

L'analyse produite par le conseiller s'appuie principalement sur 4 facteurs : le respect des aspects réglementaires et des capacités de financement de la commune, le confort de l'occupant, et bien-sûr les économies d'énergies.

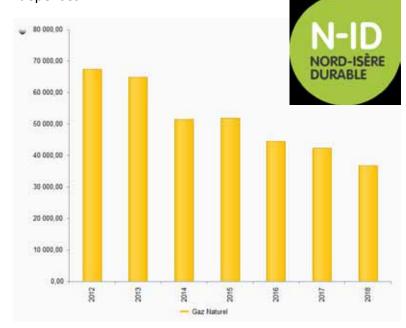
Sur cette base, il formule des améliorations qu'il soumet à la commune, qui décide ensuite d'appliquer ou non les travaux proposés. La commune de Ruy Montceau s'est ainsi vu proposer plusieurs interventions sur son patrimoine.

Lors de la première année d'accompagnement, la commune a mis en œuvre des préconisations dont les résultats sont visibles sur les factures d'énergie :

- -L'optimisation des régulations de chauffage des bâtiments les plus énergivores.
- -Le découplage du circuit de chauffage de l'appartement de l'installation de chauffage de l'école élémentaire de Ruy.
- -La mise en place de déstratificateurs d'air (ventilateurs qui permettent de renvoyer l'air chaud au sol) dans le hall des sports.
- -Le remplacement de l'éclairage de la grande salle du hall des sports par de l'éclairage LED.

Avec ces préconisations, l'accompagnement CEP en général et la légère baisse du prix du gaz; la commune a vu ses consommations de gaz baisser de 20 000 euros, soit une baisse de 33 %.

Le graphique ci-après représente cette baisse des dépenses.



La commune a aussi, en collaboration avec le CEP, souscrit début 2019 un contrat de maintenance des chaufferies qui permet d'allouer plus de temps au prestataire pour qu'il optimise la régulation de chauffage de bâtiments énergivores ciblés et qu'il propose des solutions d'amélioration des réseaux et des systèmes.

Le but de l'optimisation est de chauffer à la bonne température le bâtiment lorsqu'il est occupé et d'appliquer un réduit lorsqu'il est inoccupé.

Les améliorations ont pour objectif d'engendrer des économies avec des réseaux et du matériel performant.

Par ailleurs, le CEP a permis à la commune de participer au projet européen Stepping rendant possible un audit énergétique du groupe scolaire Kimmerling à Montceau. Cet audit a permis aussi de financer un avant-projet sommaire de rénovation du groupe scolaire.

Si la commune décide de réaliser les travaux, ceux-ci rentreraient dans le cadre d'un contrat de performance énergétique qui permet d'avoir une garantie de résultat d'économie d'énergie.

Forte de cette dynamique, la collaboration entre le conseiller énergie et l'équipe communale se poursuit avec l'objectif de maitriser les consommations énergétiques tout en contribuant au confort des occupants.



Le 5 vendémiaire An 4: Gabriel BARRUEL.

L'An 5 et l'An 6, la Salière appartient à VALLET de Chaboux.

En l'An 7, François ASTIER, notaire à RUY est le nouveau propriétaire jusqu'au 8 janvier 1830.

Du 8 janvier 1830 à 1835, le domaine appartient à GAILLARD Félix de Grenoble.

De 1835 à 1956, le domaine appartient à la famille FAULCON mais à partir de 1912, la Salière est louée, de 1912 à 1937 à Monsieur GUILLAUD, de 1938 à 1947 à Monsieur WAUGH.

L'activité s'arrête de 1947 à 1955.

Histoire de la maison de la Salière

'actuelle Salière qui tient lieu de Mairie a été construite en 1764.

L'origine du nom de « Salière » donné au domaine n'est pas élucidée. Un certains nombre d'auteurs nous disent que la Salière était un entrepôt de sel. Cette hypothèse simpliste n'est basée que sur l'analogie Sel-Salière. Elle n'est basée sur aucun texte, et cela paraît un peu innocent compte tenu des lieux et de l'époque.

La Salière de 1637 à 1652

Avant 1637, c'est Jean Guérin de Mallassin, «Marchand de Bourgoin» qui est le premier propriétaire connu. A partir de 1645, c'est Pierre de Portes, «Conseiller du Roi, Trésorier et Receveur général des deniers de sa Majesté en Dauphiné», qui en est le propriétaire jusqu'à sa mort en 1652.

La Salière de 1652 à 1736

Après la mort de Pierre de Portes, le plan parcellaire de 1660 attribue sous le numéro 728, la Maison de la Salière à Madame la Maréchale de l'Hospital, héritière universelle de Monsieur de l'Hospital mort le 21 avril 1660. Madame de l'Hospital meurt le 30 novembre 1711.

Pendant 25 ans, la Salière est louée.

En 1736, Jean Baptiste Joseph de Mercy achète la Salière.

La Salière de 1736 à l'An 2

C'est vers 1740 que les de Mercy s'installent à la «Maison forte de la Salière», dans les anciens bâtiments situés en face de l'actuelle Mairie.

La famille de Mercy construit en 1764 le château proprement dit en face de la maison forte.

Au fur et à mesure que de Mercy s'enrichit, la «Maison de la Salière» devient «Domaine de la Salière» puis «Château de la Salière» en 1737.

La vente de la Salière comme Bien National

Les propriétaires successifs:

Le Domaine de la Salière de 1955 à 1985

La propriété va se trouver divisée. Monsieur Darnand en vend une partie de 11 540 m² à Monsieur Sasso en 1955. Il garde l'essentiel soit 45 752 m² jusqu'en 1979, date à laquelle il vend à UCIF-SORHIC pour faire le lotissement dit « lotissement de la Salière ».

1955 – 1960 Monsieur Sasso

Monsieur Sasso époux David achète à Monsieur Darnand une « ruine ». Le « château » est en très mauvais état : toiture laissant voir le ciel, un arbre poussait contre la cheminée, planchers à refaire ...

Monsieur Sasso est chef de chantier chez Reydel à Voiron, son gendre Monsieur Peyrard est électricien, son fils Robert est plâtrier. Il y a donc une équipe presque complète pour restaurer, ce à quoi ils vont s'attaquer.

Les Sasso vivaient à la Salière avec leure fille mariée et leur fils marié. A la mort de leur fils, les parents ne supportent plus de vivre en ces lieux, d'autant que les relations de voisinage s'étaient tendues et Madame Peyrard-Sasso garde un mauvais souvenir de cette période. La décision de vendre à la commune de Ruy a été prise dans ce contexte défavorable.

La commune de Ruy achète la partie Sasso en 1960

Conseil municipal du 25 novembre 1960, Monsieur Lauzier, maire, expose à l'assemblée que Monsieur et Madame Sasso ont décidé de vendre un tènement immobilier situé à Ruy, dans le village, en face à la mairie (l'ancienne mairie se trouvait dans le bâtiment de l'école).

Ce tènement immobilier se trouvant en plein centre du village, pourrait servir à la commune pour l'édification du bureau de poste projeté déjà depuis longtemps, pour l'aménagement de logements réclamés constamment à la mairie et comme entrepôt de matériel. Aussi Monsieur Lauzier donne connaissance à l'assemblée d'une promesse de vente qu'il a pu obtenir de Monsieur et Madame Sasso pour ce tènement immoblier moyennant le prix de 75 000 nouveaux francs. Il propose en conséquence l'acquisition de cet immeuble. Le conseil ayant ouï

l'exposé de Monsieur le Maire, autorise à passer acte définitif par devant Maître Grataloup notaire à Saint-Chef (Isère).

L'affaire se fera avec une certaine précipitation, ainsi l'acte sera signé par le premier adjoint Monsieur Gandy (le maire étant en vacances) car d'autres éventuels acheteurs algériens étaient sur les rangs.

Le 4 juin 1961, Monsieur Lauzier informe le conseil municipal que l'achat du domaine de la Salière est terminé. Les anciens propriétaires ont demandé un an de délai pour quitter les lieux et paieront le loyer correspondant.

Un bail de 9 ans sera fait au groupe culturel de Bourgoin-Jallieu.

Monsieur Lauzier et le garde champêtre ont examiné la source qui alimente le château, les conduites doivent être obstruées. On se mettra en rapport avec Monsieur Darnaud pour effectuer les sondages qui seront réalisés par les cantonniers sous la direction de Monsieur Larochette.

La façade de la Salière sera recrépite.

Le 14 juin 1962 au conseil municipal on note que « divers aménagements sont nécessaires à la propriété de la Salière si on veut qu'une cité d'habitation se construise en haut du parc ». Il s'agit de préparatifs à la vente qui va avoir lieu le 12 novembre 1964.

Utilisation des bâtiments anciens de la Salière

La partie ancienne située à l'Est sera donnée comme terrain d'amusement au Manoir International de Jeunes. Une plaque apposée sur les bâtiments rappelle que Monsieur Bouchard fut un généreux donateur pour ce Manoir International. La partie inférieure de la Salière sera louée à deux entrepreneurs qui y logeront des ouvriers.

Utilisation de la partie neuve : le « château des de Mercy »

Délibération municipale du 25 mars 1964, le sujet est la location de la Salière.

Trois possibilités sont offertes :- à Madame Simon,- aux instituteurs, leur logement étant jugé trop petit,- au groupe culturel.

Il est décidé de le louer à Madame Simon par 7 voix contre 4 pour le groupe culturel et 1 nul.

Madame Simon, infirmière, veuve, avait installé une garderie des petits (substitut de notre maternelle actuelle).

Création du lotissement du Manoir

La commune qui avait 11 540 m² venant de Monsieur Sasso,

va en vendre 8790 m² pour édifier des logements : deux petits immeubles et quatre maisons individuelles de part et d'autre de la rue du Manoir. Le 12 novembre 1964, Monsieur le Maire donne connaissance au conseil d'une promesse d'achat souscrite par l'Association Interprofessionnelle du Logement de la région de Bourgoin-Jallieu concernant une parcelle de terrain de 8790 m². Le paiement se fera comptant au prix de 4,75 F le m².

Le conseil autorise à passer acte définitif de vente par devant Maître Grataloup.

La nouvelle mairie de Ruy

Le 7 décembre 1983, le conseil municipal envisage de demander une étude pour l'aménagement de la nouvelle mairie qui se fera dans « la Salière ».

Le 13 avril 1984 : désignation de l'architecte, Monsieur Rebuffet.

Le 17 septembre 1984 : début des travaux Le 1er juillet 1985 : réception définitive

Le 13 juillet 1985 : inauguration de la nouvelle mairie.

Le reste de la propriété de Mercy : le « lotissement de la Salière »

Monsieur Darnand en 1955 avait gardé une pertie très importante du « Clos de Mercy ». On vend ces 45 752 m² à la société UCIF-SORHIC. Sur ce terrain sera construit le lotissement de la Salière après arpentage de Monsieur Franchon, géomètre, le 30 ocobre 1979.

Outre le tracé du mur de de Mercy qui enclôt le terrain des deux ventes : de Monsieur Darnaud à Monsieur Sasso en 1955 et de Monsieur Darnaud à la société UCIF-SORHIC en 1979, il y a aussi concordance des surfaces :

11 540 m² vendus à Sasso + 45 752 m² vendues à la société UCIF-SORHIC = 57 292 m².

Or la propriété de Mercy était donnée pour 23 journaux 1/3. En prenant le journal à 2 500 m², 23 journaux amènent à 57 500 m² ce qui donne une équivalence très satisfaisante.



Permanence du service urbanisme

Le service urbanisme a pour vocation de répondre et de renseigner les particuliers comme les professionnels sur les dossiers concernant l'occupation du sol sur la commune de Ruy-Montceau.

Pour construire, démolir, agrandir, transformer ou simplement vous renseigner, n'hésitez pas à consulter ce service.

Le service urbanisme vous accueille désormais aux

horaires suivants pour le dépôt de vos dossiers ou toutes informations relatives au droit des sols :

Lundi de 08h30 à 12h00. Mardi de 13h30 à 17h00. Jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Vendredi de 13h30 à 17h00.

Contact:

urbanisme@ruy-montceau.fr 04 74 43 57 45



Sonia ADROUCHE

Depuis fin avril 2019, Sonia est la nouvelle de Coordonnatrice Enfance Jeunesse (CEJ).

Animatrice territoriale, elle possède une solide expérience professionnelle après avoir successivement travaillé en centre de vacances, en EHPAD, et comme CEJ dans une commune de l'Hérault. C'est un retour aux sources

pour Sonia qui est originaire de Montceau.

Vincent MALBO

Originaire de Morestel, cet urbaniste de formation a rejoint les effectifs en juin, après avoir travaillé au cours de stages ou remplacements à la CAPI, la Métropole de Lyon et la mairie d'Aix-les-Bains.

Il aura en charge les affaires juridiques, les marchés publics et la communication.



Bienvenue

En bref

Divagation des animaux sur la voie publique

La commune de Ruy-Montceau a une convention avec le centre animalier de Renage pour la prise en charge des animaux divaguant sur la voie publique.

Les animaux divaguant, dont les propriétaires n'ont pu être contactés, seront conduits au centre animalier de Renage (ZA de la Vallée - 38140 Renage - 04 76 91 02 40), géré par le groupe SACPA.

Conditions dans lesquelles les animaux peuvent être remis à leur propriétaire

Les propriétaires qui récupèrent leur animal en fourrière devront acquitter directement au groupe SACPA les frais suivants:

Tarifs TTC au 1er janvier 2019						
Forfait fourrière	93,00 €*					
Identification puce électronique	70.50€					
Forfait par visite vétérinaire (obligatoire)						
Pour un animal mordeur ou griffeur	84.00€					
Vaccin rage + passeport	44.00 €					

Si l'animal nécessite des soins particuliers, ces frais seront à la charge du propriétaire.

Les animaux peuvent être réacheminés chez les particuliers s'ils ne sont pas en mesure de se déplacer.

* Au delà du 8ème jour ouvré et franc, supplément de 9.50 € TTC pour les chats et de 15.50 € pour les chiens par jour de présence (toute journée commencée est dûe).

Délais légaux de garde des animaux en fourrière

Les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés et francs. A l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé gratuitement, tatoué et vacciné à une association de protection animale.

La non reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par l'article L521-1 du Code pénal, le contrevenant est passible d'une amende de 30 000 € et de 2 ans d'emprisonnement.



Agir avant l'été, plan canicule

haque année, le plan national canicule est activé du 1er juin au 31 août.

En période de canicule, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Ruy-Montceau se mobilise en faveur des personnes fragiles, notamment les personnes de plus de 65 ans et les personnes handicapées domiciliées sur la commune.

En cas de forte chaleur, le CCAS, vous invite à vous faire recenser dans le registre communal de prévention canicule.

En cas de déclenchement du niveau 3, des contacts seront pris régulièrement auprès des personnes inscrites afin de s'assurer que tout va bien et de prendre si besoin les mesures nécessaires.

Pour tout renseignement et inscription :

Centre Communal d'Action Sociale

Tél: 04.74.43.57.45 (accueil mairie)

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Il est important que la population et les familles connaissent les gestes simples et qu'elles accordent de l'attention à leurs aînés, famille, voisins ou relations.



Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) www.social-sante.pouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule







fin d'assurer au mieux votre sécurité, la commune de Ruy-Montceau s'est dotée d'un système d'alerte automatisé de la population.

Ce dispositif permettra d'alerter rapidement la population en cas d'évènement majeur nécessitant la mise en oeuvre d'une procédure de vigilance ou

Dispositif d'alerte de la population

la gestion éventuelle d'une situation de crise qu'il s'agisse de risques naturels, technologiques, ... Vous serez alors avisé des risques se produisant sur la commune, des dispositions prises pour y remédier et les consignes à suivre.

Selon les situations rencontrées, les messages transmis peuvent être des messages vocaux sur des téléphones fixes ou mobiles, des SMS, ou des courriels.

Mais ce système d'alerte peut aussi être utile en d'autres circonstances, par exemple pour vous informer rapidement en cas de travaux risquant de vous impacter (coupure d'eau, ...) ou encore

relayer des informations de la préfecture (sécheresse, restriction d'utilisation de la ressource en eau, ...).

Si vous souhaitez bénéficier de **ce service gratuit pour les usagers**, il est nécessaire de vous inscrire par le biais du site Internet (www.ruy-montceau.fr).





Naissances

SIMON BERTHOLINO Noémie, née le 21 décembre 2018.

COPPARD Olivia, née le 28 décembre 2018.

BALLET Elio, né le 15 janvier 2019.

SAUGEY Maëva, née le 14 janvier 2019.

ESCOLA Ofelia, née le 21 janvier 2019.

FERREIRA Tino, né le 01 février 2019.

POULET Timothé, né le 27 mars 2019.

VERHASSEL Nohé, né le 28 mars 2019.

PLASSART Florian, né le 05 avril 2019.

RULL Raphaël, né le 18 avril 2019.

HUOT Alexy, né le 25 avril 2019.

BERTRAND Raphaël, né le 30 avril 2019.



Mariages

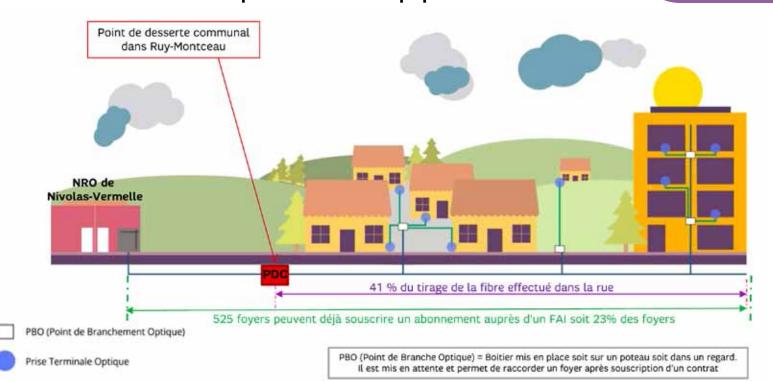
GEST Dominique et GOURD Laurence, le 18 mai 2019.
CANAUD Damien et BURGNIES Laetitia, le 25 mai 2019.
TERRIER Julien et FRANCE Océane, le 08 juin 2019.
GENCO RUSSO Patrick et DEMEULEMEESTER Chantal, le 08 juin 2019.
TARDY Christophe et HOUA Sandrine, le 08 juin 2019.



Décès

CHOLLIER née PRIEST Suzanne, le 09 décembre 2018. GOY née PONTHUS Renée, le 09 janvier 2019. RICARD née BOUSSAROQUE Irène, le 28 janvier 2019. VOLPI née COMIOTTO Grazielle, le 29 janvier 2019. MARCELPOIL Antoine, le 15 février 2019. CHERVET Stéphane, le 17 février 2019. BRUNET Jean-Pierre, le 06 mai 2019.

Avancement des travaux de déploiement de la fibre optique





Isère Fibre vous informe que le déploiement continue son avancée mais ne peut pour l'instant préciser sous quel délai la commune sera déployée intégralement.

Points de vue de l'opposition

Groupe PRESENTS POUR RUY MONTCEAU

Les intérêts des Ruymontois ne sont plus pris en considération

Loin des affaires médiatico-politiques locales révélées ce début mai, nous, conseillers de l'Opposition, continuons comme élus responsables, de défendre les intérêts de la commune et des Ruymontois et à émettre des réserves sur la politique menée par la Majorité.

Il y a quelques mois, nous vous alertions sur l'insécurité grandissante dans notre commune, insécurité ressentie par des automobilistes et des piétons, insécurité du fait d'agressions dans les rues de nos villages...La Majorité prend-elle des mesures suffisantes ?

Aujourd'hui, nous sommes interpellés par des parents d'élèves. Des bagarres d'ampleur ont lieu dans nos écoles durant le temps méridien. Les parents à juste titre sont inquiets. Comment est-ce possible, ici, à Ruy-Montceau ? L'encadrement prévu est-il suffisant ? L'école est le lieu des apprentissages, en premier lieu celui des civilités. Il est inacceptable que son fonctionnement puisse être perturbé. Nous serons

vigilants quant aux mesures qui seront prises par la Majorité, si elle en prend....

Par ailleurs, revenons sur la politique foncière de la Majorité. Les modifications du PLU révélées au mois d'avril 2019 en ont fait bondir plus d'un quand ces Ruymontois se sont aperçus que leur bien était en partie réservé pour des logements sociaux ou à d'autres destinations. Qui d'entre vous apprécierait de voir sa propriété ou son terrain amputé entrainant de fait une forte dégradation de la valeur de sa propriété?

Enfin, nous ne pouvons pas, cette fois encore, taire la suppression des colis de Noël aux plus de 75 ans POUR DES RAISONS BUDGETAIRES! Un colis, c'est un petit plaisir, une attention, l'occasion d'une visite de la part du CCAS qui peut ainsi rester en contact de personnes isolées.

De toute évidence, les choix de la Majorité ne sont pas guidés par le souci du bien commun et du bien vivre. Le sentiment qui prédomine est que les concitoyens ne sont plus la priorité des politiques municipales et qu'aujourd'hui, en quelque sorte, «tout fout le camp» dans la commune.

Calendrier des manifestations du 2^{ème} semestre 2019

(sous réserve des modifications apportées par les associations)

Juillet

- **06:** Repas des 30 ans de Montceau Evasion à la salle Annequin.
- 07: Méchoui de la FNACA à la salle de Lavitel.
- 14: Fête d'été de la municipalité à la salle de Lavitel et sur le champ de foire.
- 27-28: Fête de la Sainte-Anne et ball trap de l'ACCA à Montceau.

Août 11:Pucier de l'Association à but humanitaire à la salle de Lavitel et

- 11 Pucier de l'Association à but humanitaire à la salle de Lavitel et sur le champ de foire.
- **24-25:** Concours et repas du Pétanque club à la salle de Lavitel et sur le champ de foire.
- 31: Concours du Pétanque club à la grange des associations.

Septembre

- 01:La Berruyenne de l'AS Randonneurs à la salle de Lavitel.
- **06:**Forum des associations au hall des sports.
- **07:**Challenge J.Rabatel de l'Amicale des sapeurs pompiers sur le champ de foire.
- 11: Assemblée générale des Minois ruymontois à la buvette du hall des sports.
- 19: Repas des 80/90 ans du Club des joyeux retraités à la salle de la Salière.
- **20:** Assemblée générale de Ozidé à la salle de Lavitel.
- 27: Assemblée générale de la FNACA à la salle de Lavitel.
- 28: Inauguration de la chapelle Notre Dame de Bonne Conduite par la municipalité et Les Godas.
- 28:Tournoi de pétanque du Sou des écoles de Ruy à la salle de Lavitel.
- 28: Stage de rentrée du CSRBF à la salle verte du hall des sports.

Octobre

- **05:**Foire de la Saint-Denis à la salle de Lavitel et sur le champ de foire.
- **O5:**Rencontre et stage multiboxe du CSRBF à la salle verte du hall des sports.
- **O6:**Rando VTT du Sou des écoles de Montceau à la salle Annequin.
- 12:Interclubs gala du CSRBF à la salle verte du hall des sports.
- **12-13**: Exposition de Couleur et toiles à la salle de la Salière.
- **12-13:**Représentations théâtrales de La compagnie du jeu de l'être à la salle Annequin.
- **20:**Marche du four de l'Association à but humanitaire à la salle Annequin.
- 31:Soirée Halloween au hall des sports

Novembre

- 01:Vide grenier du Basket à la salle de Lavitel.
- 11:Boudins de l'Amicale des sapeurs pompiers à la caserne.
- **16:**Spectacle du tennis à la salle Annequin.
- **16:**Interclubs du CSRBF à la salle verte du hall des sports.
- 17:S'handifférence et Mademoiselle Isère au hall des sports.
- 17: Repas des classes en 9 à la salle de la Salière.
- **22:** Soirée Beujolais de l'Amicale du personnel communal à la salle de Lavitel.
- 23:Loto du Sou des écoles de Ruy au hall des sports.
- 24: Assemblée générale de l'AS Randonneurs à la salle Annequin.
- 24:Repas choucroute du Club des joyeux retraités à la salle de la Salière.
- 29:Soirée théâtre de l'Association à but humanitaire à la salle Annequin.

Décembre

- **06-07-:**Téléthon par l'Association à but humanitaire au hall des sports.
- 13:Fête de Noël du Sou des Ecoles de Montceau à la salle Annequin.
- 14:Interclubs du CSRBF à la salle verte du hall des sports.
- 18: Atelier enfants de Ozidé à la salle de Lavitel.